



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le lundi, 15 décembre 2014
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} décembre 2014

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Dépôt d'une demande au gouvernement du Québec de rétablir le volet IV du programme « Véloce II »

5.2 Avis de contamination à l'égard de l'immeuble situé au 302, rue Brosseau – Lot 4 260 981 du cadastre du Québec

6. **Finances municipales**

6.1 Renonciation au remboursement des dépenses de recherche et de soutien

6.2 Publication des prévisions budgétaires 2015 et du programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017

7. **Ressources humaines**

7.1 ---

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 ---

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 9.1 Paiement d'honoraires professionnels additionnels – Réaménagement de l'entrée nord du centre-ville

10. **Toponymie et circulation**

- 10.1 Interdiction de stationnement et installation de panneaux « ARRÊT » obligatoire – Secteur des rues Frontenac, du Royal-22^e-Régiment, Champlain et Richelieu

11. **Travaux publics**

- 11.1 Octroi du contrat suivant :

- 11.1.1 SA-2197-TP-14 Travaux correctifs au poste de police et à la caserne n^o 1 pour l'obtention de la certification 9-1-1

12. **Sécurité publique**

- 12.1 - - -

13. **Urbanisme**

- 13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

- 13.1.1 DDM-2014-3230 – « Gestep 2004 inc, » - Immeuble situé au 740, rue Rossiter
- 13.1.2 DDM-2014-3354 – Monsieur Frédéric Lussier – Immeuble situé au 425, boulevard Saint-Luc
- 13.1.3 DDM-2014-3367 – Madame Claudine Vigeant – Immeuble situé au 82, rue Jean-Talon
- 13.1.4 DDM-2014-3368 – Monsieur Jean-Luc Brault – Immeuble situé au 409, boulevard Saint-Luc
- 13.1.5 DDM-2013-3106 (retour) – « 2949-4036 Québec inc. » - Immeuble situé au 250, rue Moreau
- 13.1.6 DDM-2014-3369 – Monsieur Michel Beauregard - Immeuble situé au 93, boulevard Saint-Joseph

- 13.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel

- 13.2.1 UC-2014-3370 – Madame Marie-Claude Girard – Immeuble constitué du lot 5 103 102 du cadastre du Québec et situé sur la rue René-Boileau

- 13.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 13.3.1 PIIA-2014-3374 – Monsieur Éric Audette – Immeuble situé aux 205-207, rue Mercier

13.3.2 PIIA-2014-3371 – Monsieur Marc De Montigny – Immeuble situé aux 55-57, 7^e Avenue

13.4 Adoption des premiers projets des règlements suivants :

13.4.1 Règlement n° 1282

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer la zone H-2000 à même une partie des zones H-2005 et H-2011, situées de part et d'autre du passage des Peupliers »

13.4.2 Règlement n° 1301

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser les classes d'usage « Bifamiliale, Trifamiliale et Multifamiliale » de 4 logements, ayant 3 étages et de supprimer la classe d'usage « Unifamiliale », dans la zone C-5046, située à l'ouest de la Route 133, entre les rues de Vimy et Mignonne »

13.5 Adoption du projet du règlement suivant ;

13.5.1 Règlement n° 1273

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but de soustraire la zone H-2000 de l'obligation d'être desservi par un réseau d'aqueduc et d'égout et d'être adjacent à une rue publique »

13.6 Intégration du boisé de la route 104 au plan de conservation des milieux naturels

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 Horaire spécial du service de transport en commun et adopté pour les jours fériés 2015

15. **Avis de motion**

15.1 Règlement n° 1273

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but de soustraire la zone H-2000 de l'obligation d'être desservi par un réseau d'aqueduc et d'égout et d'être adjacent à une rue publique »

15.2 Règlement n° 1282

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer la zone H-2000 à même une partie des zones H-2005 et H-2011, situées de part et d'autre du passage des Peupliers »

15.3 Règlement n° 1301

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser les classes d'usage « Bifamiliale, Trifamiliale et Multifamiliale » de 4 logements, ayant 3 étages et de supprimer la classe d'usage « Unifamiliale », dans la zone C-5046, située à l'ouest de la Route 133, entre les rues de Vimy et Mignonne »

16. Règlements

16.1 Règlement n° 1296

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de construction d'une piste cyclable sur le chemin du Grand-Bernier Nord, entre la rue Gaudette et le lot 4 339 239 du cadastre du Québec, décrétant une dépense n'excédant pas 609 000 \$ et un emprunt à cette fin. »

16.2 Règlement n° 1298

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de pavage des accotements de la rue Baillargeon et du remplacement du réseau électrique des lampadaires de ladite rue, décrétant une dépense n'excédant pas 790 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.3 Règlement n° 1299

« Règlement décrétant l'imposition des taxes, compensations, tarifs et redevances municipales pour l'année 2015 »

16.4 Règlement n° 1300

« Règlement modifiant le règlement n° 0662 sur le comité exécutif, tel que modifié par les règlements n°s 0803, 0829 et 1223, de façon à fixer les dates et heures de la tenue des séances ordinaires pour l'année 2015 »

17. Dépôt de documents au Conseil municipal

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif tenue le 19 novembre 2014

17.2 Registre cumulatif des contrats accordés par la comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de août à novembre 2014

17.3 Présentation d'un document visant à sensibiliser les membres du Conseil municipal suite à la décision d'aménager un second parc canin sur le territoire de la municipalité

17.4 Registre des déclarations selon l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* pour la période du 17 décembre 2013 au 15 décembre 2014

18. Correspondance

19. Période de questions

20. **Communications des membres du conseil au public**

21. **Levée de la séance**